

VIVRE A LABEAUME

Association loi de 1901 pour le développement harmonieux de Labeaume et la protection de son site

Association agréée dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie par les arrêtés préfectoraux n° 95-827 et 95-828 du 21.08.1995

Association locale d'usagers agréée au titre de la loi SRU par arrêté préfectoral 2002-184-7 du 30.07.2002

Site : www.vivre-a-labeaume.org

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU JEUDI 8 AOÛT 2013

À 18 heures 15, dans la salle « Le Récatadou », la séance est ouverte.

Un quorum de 64 adhérents présents et de 16 adhérents représentés sur 126 adhérents à jour de leur cotisation ayant été constaté, l'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 – Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 août 2012
- 2 – Rapport d'activités 2012/2013 : présentation, questions, quitus au Président
- 3 – Rapport financier 2012/2013 : présentation, questions, quitus au Trésorier
- 4 – Débat d'orientations (sur la base des résultats du sondage réalisé en début de séance)
- 5 – Budget 2013/2014 : proposition en fonction du débat d'orientation et vote
- 6 – Conseil d'administration : remplacement d'administrateurs (de nombreuses candidatures sont souhaitées en fonction du débat d'orientation).

Claude GUARY accueille et remercie les participants et ouvre la séance. Michèle VINCENT est désignée comme Présidente de séance.

Point 1: Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 août 2012

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 14 août 2012, mis en ligne et adressé aux adhérents en octobre 2012 n'a fait l'objet d'aucune observation. Le compte-rendu est approuvé, à l'unanimité et à mains levées, après proposition de vote à bulletins secrets, non retenue.

Point 2: Rapport d'activités 2012/2013: présentation, questions, quitus au Président

Le président fait un bilan de l'année écoulée. Il évoque une année de transition sans nouvelles menaces particulières (type gaz de schistes). Il rappelle le dossier des chemins, une procédure qui dure depuis 3 ans. Un premier recours a été déposé et rien ne s'est passé pendant 2 ans. La mairie a engagé des délibérations de mise en place l'année dernière et nous avons réagi par référé suspensif en attaquant les 2 délibérations. Notre référé n'a pas été retenu. Pour poursuivre ce contentieux nous avons décidé d'engager un avocat, M. Thomas NICOLAS, qui remettra son mémoire en octobre.

Le président fait part de nos inquiétudes au niveau aménagement de la rivière. Un questionnaire, envoyé par le syndicat Beaume-Drobie, a été remis aux adhérents et un envoi collectif a été retourné. Pour l'instant aucun résultat n'a été publié. La position de VAL est claire: pas de plage, ni de parking nouveau, le moins d'aménagement possible, priorité à l'espace naturel.

Concernant la STEP, le SEBA a admis officiellement que celle-ci ne fonctionne pas. Il envisage de transférer nos effluents vers la station de Ruoms dont la capacité va être augmentée, et dont le coût très important n'est actuellement pas maîtrisé. Nous maintenons notre position en faveur d'une station écologique, au niveau du village. Affaire à suivre.

Concernant le nettoyage de la rivière, celui-ci n'a pu avoir lieu au mois de juin pour des raisons climatiques et est donc reporté en fin septembre.

Par ailleurs le président rappelle que les membres du conseil, dont C.Guary, D.Rochette, O.Soulas, J.Allard, participent activement aux réunions extérieures (Beaume-Drobie, Frapna, Seba, Païolive, etc.) et assistent aux conseils municipaux et plus récemment, aux conseils de communauté.

Concernant le renouvellement de l'agrément «environnement» de notre association, dont nous avons déjà longuement parlé dans notre dernier bulletin et sur notre site, il a été envoyé à la préfecture le 27 juin 2013.

Claude GUARY évoque les 10 ans passés au Conseil d'Administration de VAL et les 8 ans en tant que président, et souhaite ne pas se représenter comme président mais rester au Conseil d'Administration. Dans son prochain conseil le CA élira donc un nouveau président. Une candidature est déjà proposée, celle de Jean-Claude QUIQUERE.

Celui-ci fait part du travail énorme effectué par Claude GUARY et le remercie au nom du CA et des adhérents.

A l'issue de ce rapport, et en l'absence de demande de vote à bulletins secrets, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité moins une voix contre.

Point 3 : Rapport financier 2012/2013: présentation, questions, quitus au Trésorier

Le trésorier Jacques Allard présente alors le compte d'exploitation 2012/2013 ainsi que la situation bancaire et patrimoniale, dont la véracité a été vérifiée par notre auditeur Guy JANDARD, et qui sont résumés dans les deux tableaux financiers du document joint.

COMPTÉ D'EXPLOITATION 2012/2013			
DÉBIT		CRÉDIT	
Adhésions (FRAPNA + Paysage de France)	67,00 €	Cotisations (126) (30 indiv. + 48 couples)	1 980,00 €
Produits pour confitures + gaz	396,55 €	Ventes de confitures	893,48 €
Produits pour Repas AG	562,54 €	Participations repas AG	1 100,00 €
Don téléthon	50,00 €		
Pot Rallye Suisse	55,69 €		
Assurance MACIF	104,77 €		
Site internet + logiciel comptabilité	138,30 €		
Réceptions hors AG	217,35 €		
Fournitures de bureau + courrier	226,57 €		
Bulletins et impressions	543,53 €		
Frais de justice	242,67 €		
Dossier agrément	114,82 €		
Total dépenses	2 719,79 €	Total recettes	3 973,48 €
		Résultat de l'exercice	1 253,69 €

ÉLÉMENTS DE BILAN AU 31/07/2013				
LIQUIDITÉS				
				Total banques
Compte épargne crédit agricole N° 55876		Compte courant crédit agricole N° 60050		
Solde relevé au : 31-07-2012 (n-1)	3 745,17 €	Solde relevé au : 31-07-2012 (n-1)	1 771,33 €	5 516,50 €
		Résultat de l'exercice		1 253,69 €
Solde relevé au : 31-07-2013 (n)	6 331,78 €	Solde relevé au : 31-07-2013 (n)	438,41 €	6 770,19 €
STOCK				
130 pots Confitures	390,00 €			390,00 €
TOTAL BILAN				7 160,19 €
le trésorier : Mr Jacques Allard		Labeaume le : 05-08-2013		
le controleur : Mr Guy Jandard				

Sur proposition du président de séance, l'approbation des comptes est mise aux voix, à mains levées, après proposition de vote à bulletins secrets non retenue. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier pour la période 2012/2013.

Point 4: Débat d'orientation

Le questionnaire remis aux adhérents au moment de l'inscription a été dépouillé par Daniel ROCHETTE et Olivier SOULAS.

Les principaux points évoqués sont :

En tête, la rivière avec la protection de la nature ainsi que le contrôle des actions et décisions de la municipalité et notamment l'exigence de la publication des délibérations prises dans des délais raisonnables. Nous réclamons aussi la publication des comptes-rendus du conseil municipal à titre d'information concertation.

Compte tenu de la longueur de la procédure, la question des chemins apparaît moins brûlante (bien que cohérente avec le contrôle souhaité) mais nous devons cependant finaliser les actions engagées, compte tenu notamment de la poursuite de ses erreurs par la commune.

Paul CHEMETOV et Jean-Claude QUIQUERE pensent qu'il faut s'investir davantage dans l'intercommunalité et se fédérer en s'associant avec d'autres associations agissant sur d'autres communes. La seule inquiétude est que Labeaume fait partie de l'intercommunalité des Gorges de l'Ardèche alors que la majorité du linéaire de notre rivière est sur la communauté Beaume Drobie.

Paul CHEMETOV rappelle aussi que Labeaume ne détient que 3 voix sur 40 au sein de cette intercommunalité.

Le président rend compte d'une réunion qui a eu lieu le 3 août dernier, avec le maire concernant le stationnement et les parkings. Celle-ci s'est assez mal passée le maire niant tout problème, renvoyant les responsabilités sur le département et répondant hors sujet.

Sur ces problèmes, les adhérents semblent prêts à se mobiliser, sur ce qui est important ou préoccupant pour eux :

- ☐ le stationnement des véhicules hors de la D245 voire hors du village pour les non résidents permanents ou secondaires de la commune
- ☐ la possibilité d'effectuer à pied le parcours Ruoms/Labeaume village sans passer par la route pour un maximum de sécurité.

Il est proposé de préparer une pétition à faire signer largement à l'extérieur de l'association ; Joseph Zaina informe l'assemblée du prochain aboutissement d'une étude de faisabilité (la deuxième sur le même site) sur Laurac, menée actuellement par EDF Énergies nouvelles...Le débat pourrait notamment porter sur le nombre et l'importance des génératrices.

Point 5: Budget 2013/2014: proposition en fonction du débat d'orientation et vote

Le trésorier et le CA proposent le budget prévisionnel annexé pour l'année 2013/2014

Budget prévisionnel 2013/2014 présentation et vote

Dépenses

Fonctionnement 1600	Cotisations autres associations	120
	Internet , informatique	150
	Papeterie, petit matériel	230
	Achats de denrées	900
	Documentation et assistance	200
Actions 3570	Contentieux chemins	1500
	Editions (3 bulletins N et B)	550
	Participation Nettoyage Rivière	400
	Autres activités	1000
	Assurances	120
Total		5170

Budget 2013/2014 : présentation et vote

Recettes

Le CA a proposé de maintenir les cotisations individuelles à 18 euros et à 30 euros pour les couples. Associations à 50 euros.

Cotisations adhérents (18 et 30 euros)	2000
Produits dérivés (confitures)	900
Participations pots et repas	1000
Prélèvement sur fonds propres	1270
Total	5170

Ce budget est plus important que l'année dernière suite au contentieux des chemins et aux frais d'avocat qui s'élève à 1 500 €.

Sur proposition du président de séance et après décision de ne pas recourir au vote à bulletins secrets, l'assemblée générale adopte à l'unanimité le budget prévisionnel 2013/2014.

Point 6 : Conseil d'administration: renouvellement d'administrateurs

Le président rappelle que 4 membres achèvent cette année leur trois ans de mandat. Il s'agit de Paul CHEMETOV – Jacques ALLARD – Jean-Claude QUIQUERE – Virginie SUMPF.

Aucune candidature nouvelle n'étant enregistrée, les 4 administrateurs se représentent et, en l'absence de demande de vote à bulletins secrets, sont élus à main levée à l'unanimité.

Le conseil d'administration se réunira sous 10 jours pour désigner en son sein un nouveau bureau.

L'ordre du jour de l'assemblée générale étant épuisé, Michèle VINCENT lève la séance à 20 heures 30 et convie l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié.

Le repas qui a suivi, préparé par nos adhérents a rassemblé près de 51 personnes.